

Visite « Mulhouse j'y crois » dans les coulisses du tribunal

À l'invitation de l'association Mulhouse j'y crois, plus d'une centaine de personnes ont pris part à une visite du tribunal de grande instance (TGI) sous la houlette de son président, Jean-François Beynel. Avec, en prime, un échange étonnant sur le thème de l'insécurité à Mulhouse.

C'est une soirée un peu hors norme qui s'est déroulée, dernièrement, dans les murs du palais de justice de Mulhouse. Dans un souci de réconcilier les institutions et la population, Jean-François Beynel, le président du tribunal de grande instance (TGI) de Mulhouse, a accueilli les membres de l'association Mulhouse j'y crois pour leur première soirée « info-débat » de l'année.

« Ça fout les chocottes un peu, non ? », s'est exclamé Frédéric Marquet, le président de l'association, en franchissant la porte de la salle d'audience Louis-Loew, tandis que le coprésident, Christophe Muller, s'est installé sur le banc des prévenus. L'échange avec Jean-François Beynel a démarré par une brève évocation de son parcours professionnel avant quelques données historiques sur la création de la juridiction à Mulhouse – le bâtiment actuel du TGI a été construit en 1880 d'après les plans d'un architecte parisien.

Mulhouse est une ville tranquille

D'histoires en anecdotes, l'échange a été très instructif, mais pas aussi exceptionnel que la visite du bâtiment qui a suivi : galeries du palais, salle des délibérés, bureau du juge aux affaires familiales, salle d'audience des comparutions immédiates et, chose rare, une partie de la salle des scellés qui occupe, avec les archives et les geôles, l'ensemble du sous-sol. « Un scellé est une pièce qui sert de preuve dans un



Après une visite rare et insolite du palais de justice, les membres de l'association ont participé à un débat avec Jean-François Beynel (au centre) sur le thème de l'insécurité à Mulhouse. Photo Dom Poirier

procès, qui permet la manifestation de la vérité. Ici on trouve des billets de banque, de grosses quantités de produits stupéfiants, des armes... et tout est détruit au bout de dix ans. C'est un endroit qu'on ne visite pas en général », a précisé le président du TGI. Les objets entreposés dans cette caverne d'Ali Baba n'ont laissé personne indifférent. « Oh, un tas de balles ! ». Apparente, l'étiquette d'un bidon d'essence révèle que l'objet est lié à la découverte d'un cadavre dans le Bassin potassique il y a plusieurs années.

De retour dans la salle d'audience, Jean-François Beynel s'est prêté au jeu des questions-réponses

sur le thème : « L'insécurité à Mulhouse, quelle (s) réalité(s) ? ». Un débat qu'il a entamé par l'anecdote suivante : « Quand vous êtes nommé à Mulhouse et que vous rencontrez un Mulhousien, le type vous dépeint Chicago, une ville à feu et à sang. Ensuite, il y a l'épreuve du dîner. On vous dit que la place de la Réunion est dangereuse le soir et la rue du Sauvage infréquentable le samedi. Alors, là, vous remontez la rue dans tous les sens et il ne se passe rien. Je caricature à peine... » Rires dans la salle. « Oui, il y a de la délinquance à Mulhouse et il y en aura encore, mais ce n'est pas une ville d'insécurité. Quand vous y habitez, vous vous

rendez compte que c'est une ville tranquille », a insisté le président du TGI, rappelant deux éléments statistiques : le taux de délinquance est inférieur de quatre points au taux national et le taux d'élucidation de la police est meilleur que la moyenne nationale.

La tolérance zéro n'existe pas

À la question « Que peut-on faire pour diminuer le sentiment d'insécurité ? », il répond de la manière suivante : « La tolérance zéro n'existe pas, c'est un objectif impossible à atteindre. La promettre, c'est ça qui crée de l'insécurité et de l'intolérance. Accepter une part de délinquance, c'est une bonne piste pour faire diminuer le sentiment d'insécurité créé par la distorsion entre l'attente sociale et la réalité. Sinon, on peut aussi interdire la télévision pour que les gens retrouvent du temps et parlent avec leurs voisins », conclut-il en ne plaisantant qu'à moitié.

Céline Bechler

Quelques chiffres

- Sur 175 tribunaux de grande instance (TGI) en France, celui de Mulhouse se classe **22^e en termes d'activité et de taille**, comparable à ceux de Nancy ou de Metz.
- Le TGI de Mulhouse compte **13 magistrats du parquet, 40 magistrats du siège** (dont cinq juges d'instruction), **87 personnels de greffe et 210 avocats**. Il abrite cinq salles d'audience.
- Le TGI de Mulhouse gère deux activités principales : **65 % de litiges civils**, dont 62 % d'affaires familiales (divorce, garde d'enfant...), et **35 % de pénal** (les délits dont la peine encourue est de dix ans maximum). Cela représente **6000 affaires civiles et 3500 affaires pénales** par an.
- À Mulhouse, le délai moyen entre la commission des faits/l'arrestation d'un prévenu et son passage devant le tribunal est de **deux à trois mois**.
- Le budget de fonctionnement annuel du TGI de Mulhouse s'élève à **650 000 €** (hors masse salariale et aide juridictionnelle).
- Le tribunal de Mulhouse est ouvert au public de **8 h 15 à 17 h** du lundi au vendredi.
- En moyenne, **320 personnes** (hors professionnels) entrent dans le palais de justice chaque jour.

■ **À NOTER** Les membres de Mulhouse j'y crois se retrouveront samedi 24 mars devant la mairie de Mulhouse entre 20 h et 21 h afin de prendre le départ de la randonnée GDF Suez. Informations sur www.mulhousejycrois.com